



## Documents à présenter pour un visa de tourisme

### **ATTENTION**

- *Les documents sont à présenter **en original** dans l'ordre ci-dessous.*
- *Cochez s.v.p. à gauche, si les documents se trouvent dans le dossier et présenter cette feuille lors du dépôt de la demande.*
- *Annexez une copie du dossier complet.*
- *Une copie des pages du passeport qui contiennent les données personnelles et des visas de précédents voyages dans des États Schengen sont également à joindre.*
- *Les frais de visa de **60 EUR** (Demandeurs de moins de 6 ans: gratuit) sont à payer en **EURO (montant exact s.v.p.)** au dépôt de la demande.*

- ( ) 1. passeport:
  - doit être valide d'au moins 6 mois à la date du dépôt du dossier
  - doit être signé par le titulaire
  
- ( ) 2. formulaire de demande de visa (modèle Schengen) avec 2 photos d'identité récentes
  - doit être complètement rempli
  - doit être signé par le demandeur
  
- ( ) 3. preuves sur la situation professionnelle et sur ses propres revenus
  - sont à présenter tous les documents qui peuvent prouver les revenus financiers (biens qui sont à lui) du demandeur. Quelques exemples (non-exclusifs):
    - a) Travailleur à titre indépendant:
      - p.ex: registre de commerce, relevés bancaires, preuves d'activités commerciales ou financières, titre de propriété au cadastre, etc.
    - b) employés:
      - p.ex: fiches de salaires, relevés bancaires, titre de propriété au cadastre, etc., en tout cas: attestation de service, attestation de congé
    - c) sans-emplois:
      - preuves des revenus de la personne dont le demandeur dépend financièrement
  
- ( ) 4. preuves sur la situation familiale
  - p.ex. acte de mariage, acte de naissance, photos de famille, photos de mariage, etc.
  
- ( ) 5. assurance-maladie
  - **ATTENTION:** l'assurance-maladie doit être valable pour toute la durée du séjour demandée!
  
- ( ) 6. réservation de vol aller/retour
  - **ATTENTION:** le visa est accordé et établi selon les dates sur la réservation de vol.  
Un changement de la période de validité du visa n' est plus possible!
  
- ( ) 7. preuve d'hébergement/réservation d'hôtel